

10^e anniversaire

Bulletin FrancoPaix



UQAM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES
Centre FrancoPaix

Vol. 10, n° 4-5

AVRIL-MAI 2025



Processus de paix au Mali : prendre la mesure de l'impasse actuelle et préparer le dialogue pour l'avenir

Anne Savey

Perspective

Quelle paix pour le Mali ?

Marc-André Boisvert

PAGE 3

Nouvelles et annonces

PAGE 12



Processus de paix au Mali : prendre la mesure de l'impasse actuelle et préparer le dialogue pour l'avenir

Anne Savey

Anne Savey

Chercheuse indépendante
et conseillère
Sahel et médiation de paix

Professeure invitée

Art de la paix : médiation et
négociation, École publique d'affaires
internationales, Sciences Po Paris

Perspective

Marc-André Boisvert

Docteur en science politique,
chercheur associé au Centre
FrancoPaix de la Chaire Raoul-
Dandurand en études stratégiques
et diplomatiques



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dix ans après la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, son échec est entériné et les perspectives de dialogue paraissent lointaines. La trajectoire guerrière du régime est une

impasse, tout comme l'illusion d'une paix des vainqueurs ou d'une normalisation conservatrice qui pourraient reposer sur des négociations transactionnelles marginales pour garder le pouvoir à Bamako au détriment des périphéries — ou plutôt du reste du pays tant toutes les régions sont désormais impactées par le conflit. Pourtant, il n'y a pas de meilleure alternative à l'option du dialogue pour répondre aux enjeux politiques et sécuritaires.

Préparer le dialogue pour soutenir la paix et la réconciliation au Mali est impératif, y compris dans la période sombre actuelle marquée par

l'aggravation alarmante des violences contre les civils et la suppression des libertés publiques. Des enseignements peuvent être tirés du processus des années 2013-2023. Plutôt que de se demander « de qui est-ce l'échec », le texte propose de questionner « de quoi est-ce l'échec », pour analyser quelques éléments clés du processus.

La résilience des liens, la diversité des canaux et les capacités d'adaptation révélées au cours de la dernière décennie constituent encore des atouts pour renouveler un dialogue durable. Pour éclore, celui-ci aura besoin d'une

arène politique ouverte à la transformation et au dissensus. Il devra s'inscrire dans le temps long et à plusieurs échelles. Un appui international adapté pourra l'accompagner.



Perspective **Quelle paix pour le Mali?**

Marc-André Boisvert

Depuis 2012, le Mali est confronté à une crise multidimensionnelle qui, au fil des années, n'a cessé de se complexifier dans un contexte humanitaire déjà fragile et aggravé par les effets du changement climatique. Les dynamiques de cette polycrise ont été marquées par la concomitance de plusieurs phénomènes : une nouvelle rébellion au nord menée par des groupes touaregs et arabes; la prise de contrôle du nord du pays par des groupes islamistes armés; et un coup d'État à Bamako.

Face à cette situation, les pressions de la CEDEAO ont contraint les putschistes à accepter un retour à une transition civilo-militaire, certes fragile et régulièrement menacée par les velléités de nuisance de certains militaires. Dans ce contexte troublé, la menace — réelle ou instrumentalisée — d'une avancée jihadiste vers Bamako a servi de justification à l'intervention militaire française *Serval*, soutenue par des pays africains, dont le Tchad, et avalisée par le Conseil de sécurité des Nations unies. Cette intervention et la signature de l'accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali (appelé également l'Accord préliminaire de Ouagadougou) en juin 2013 ont ouvert la voie à l'organisation de l'élection présidentielle, remportée par Ibrahim Boubacar Keïta (IBK). Candidat favori d'une campagne présidentielle avortée suite au coup d'État en 2012, son élection marque l'établissement d'un gouvernement perçu comme légitime et jugé acceptable par une communauté internationale mobilisée pour éviter la chute du Sahel aux mains des groupes islamistes. S'amorce ainsi la même année un processus de paix avec les groupes armés du nord, le lancement d'opérations militaires contre les groupes jihadistes, le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et une réforme du secteur de

la sécurité². Pour les réformes de la gouvernance ou pour écouter une majorité de la population qui ne semble pas approuver le déroulement du processus de paix, le travail reste à faire³.

Avance rapide en 2025 : tous les espoirs d'une paix durable se sont amenuisés, se révélant un mirage devant les difficultés qui persistent. À Bamako, suite aux manipulations des élections législatives et à la perte de légitimité du régime IBK, des manifestations d'ampleur prennent forme en juin et juillet 2020. Un nouveau coup d'État mené par une junte de cinq colonels met fin au mouvement de contestation populaire et à la présidence IBK. L'ordre constitutionnel est suspendu, une charte de la transition est adoptée et une transition civilo-militaire est établie. Le second coup d'État de mai 2021 consolide la prise de pouvoir des militaires, appuyés par un mouvement à la fois populaire et populiste. Ce régime, qui a réussi à éliminer toute tentative de transition civile, s'affirme à travers un discours souverainiste, panafricaniste et de rupture avec les alliés traditionnels⁴. Depuis, les militaires s'éternisent au pouvoir, lançant une transition sans fin annoncée, alors qu'un vent autoritaire bloque toute forme de critique ou d'opposition, qu'elle provienne des partis politiques, de la société civile ou des médias. Les alliés occidentaux et les organisations internationales se sont retirés les uns après les autres, forcés par le régime de Bamako, après des opérations qui n'ont su convaincre⁵. Loin d'être isolés, ils trouvent des appuis forts chez les voisins immédiats, le Burkina Faso et le Niger dirigés aussi par des putschistes, et développent de nouveaux partenariats, notamment avec la Russie. Les violences, tant des groupes islamistes que de ceux qui veulent les combattre, continuent de tuer surtout des civils, battant record sordide après record. Le foyer de la crise se déplace désormais vers le centre du Mali. Et pourtant, la communauté internationale a investi des sommes considérables dans une paix malienne, notamment la MINUSMA, dont le budget dépassait le milliard de dollars en 2023, avant de se faire montrer la porte. **Ce n'est pas le manque de moyens ni de soutien qui a mené à un cul-de-sac, alors que les ressources mobilisées étaient énormes à comparer de celles d'autres conflits.**

Pourtant, à Bamako, on croit désormais fermement que les alliés occidentaux ont soutenu les rebelles, voire les terroristes, pour affaiblir le Mali. Une paix négociée avec les groupes touaregs et arabes signataires de l'accord semble loin de l'agenda des hommes forts de la capitale.

Depuis 2015, le Centre FrancoPaix a consacré onze bulletins et quatorze rapports spéciaux, en partie ou en totalité, à l'analyse de la crise malienne. Chacun de ces travaux s'est attaché à explorer un aspect particulier de cette polycrise, marquée par l'imbrication de conflits intercommunautaires, de violences liées au terrorisme transnational, de crises de gouvernance et de tensions régionales.

Derrière l'enchevêtrement des crises sécuritaires, politiques, humanitaires et sociales qui se sont succédé au fil des années, la « question du nord », pourtant à l'origine de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger de 2015, s'est progressivement effacée des priorités nationales et internationales. Reléguée au second plan au profit de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des transitions militaires, la situation des ex-signataires et des populations du nord peine aujourd'hui à susciter l'attention politique qu'elle requiert.

Ce n'est pas un statu quo pour autant. C'est dans ce contexte qu'Iyad Ag Ghali, figure historique des rébellions touarègues, est devenu, à partir de 2012, le principal visage de la mouvance salafiste sahélienne en prenant la tête du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda. Son parcours incarne à la fois la fragmentation des mouvements armés touaregs et la recomposition permanente des acteurs du nord autour de nouveaux agendas politico-religieux, nationaux et transnationaux⁶. Chaque échec permet ainsi de renforcer son leadership dans un système où alliances et allégeances se font et se défont, et qui lui permet de rejoindre les populations au-delà du nord Mali, s'enracinant de plus en plus profondément au centre du Mali et au Burkina Faso⁷. Les autorités de Bamako ont oscillé entre des stratégies de cooptation ponctuelle de certaines élites touarègues et arabes et une

tendance croissante à assimiler l'ensemble des Touaregs et Arabes aux mouvements terroristes, contribuant ainsi à entretenir les fractures communautaires et à fragiliser toute perspective de réconciliation nationale. Cette marginalisation politique et sécuritaire a également contribué à favoriser l'émergence de discours extrémistes au sein d'une population qui, en définitive, s'est vu offrir peu de réponses concrètes à ses revendications sociales, économiques et identitaires. À mesure que le temps passe et que les crises s'accumulent, les perspectives de règlement durable s'amenuisent. Les multiples rébellions passées, de 1963 à 2012, suivies d'accords souvent partiellement appliqués ou vidés de leur substance ont progressivement érodé les espoirs des populations du nord, nourrissant un profond désenchantement face à l'État central et à la communauté internationale.

La crise continue d'avoir de lourdes répercussions humanitaires pour les Maliens. Il reste toutefois difficile de distinguer les victimes des affrontements entre l'État et les groupes touaregs et arabes de celles liées à l'insurrection islamiste. Le nombre de victimes civiles ne cesse d'augmenter, dépassant les 10 000 morts depuis 2012 selon l'ONG ACLED, la grande majorité étant liée à des incidents impliquant des groupes terroristes. Le nombre de réfugiés reste également élevé : selon le HCR, plus de 165 000 Maliens ont trouvé refuge en Mauritanie, 40 000 au Burkina Faso,

125 000 au Niger et un nombre indéterminé en Algérie. À cela s'ajoutent plus de 350 000 déplacés internes. Cette crise humanitaire se déroule dans l'une des régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire et classée 188^e à l'indice de développement humain.

À ce moment-ci, une question se pose : qu'est-ce que Bamako veut ? Outre que de garder le contrôle de son territoire et du pouvoir, il est difficile de voir ce que cherche Bamako en termes de paix.

Au gré des années, une revanche sur *Kidal-la-rebelle* reste alimentée par plusieurs préjugés sur la situation dans ce coin désertique du Mali, qui représente le deux-tiers du territoire malien, mais moins de 10 % de la population. De l'indépendance à 1991, la répression militaire a souvent été la carte de l'État contre ces rebelles qui n'ont jamais voulu être Maliens, selon la croyance au sud. Par extension, le nord est une zone à des milliers de kilomètres, mal compris des sudistes, de langue et culture différentes, dont l'imaginaire collectif possède peu d'ancrages, si ce n'est des bagnes de la dictature de Moussa Traoré (1968-1991).

En octobre 2023, les Forces armées maliennes (FAMA), soutenues par leurs collègues russes, ont lancé une offensive vers Kidal pour affirmer sa présence militaire dans le fief des rebelles, une première depuis 2011. **En juillet 2024, l'offensive des**

FAMA et de leurs alliés a été arrêtée à Tinzawatène, localité stratégique située le long de la frontière algérienne. Face à eux, une alliance de circonstance entre le JNIM et la nouvelle coalition des groupes armés signataires du Cadre stratégique permanent pour la défense du peuple de l'Azawad (CSP-DPA) a contraint les forces gouvernementales à un repli tactique. Cela a illustré la fragilité du rapport de force dans le septentrion malien, alors que plusieurs incidents soulèvent des tensions avec l'Algérie, qui maintient de bonnes relations avec plusieurs leaders du CSP-DPA, fusionné depuis au sein du FLA.

Si les autorités de Bamako affichent leur volonté de préserver l'intégrité territoriale du Mali, cette ambition repose essentiellement sur l'usage de la force militaire, y compris contre les populations locales, au détriment d'une stratégie fondée sur le dialogue. Cette approche sécuritaire privilégie le contrôle territorial immédiat sans véritablement s'attaquer aux causes profondes du conflit ni chercher à rétablir un lien de confiance durable avec les communautés du nord, comme l'analyse Anne Savey dans l'article du présent Bulletin FrancoPaix, où elle souligne l'impasse de l'option militaire et l'indispensable préparation du dialogue pour la paix au Mali.

En 2025, rien n'est réglé.



→ Photo : cérémonie de signature des Accords de Paix d'Alger, mai 2015.
Crédit : Marc-André Boisvert

Chronologie d'une crise

1963 : Première rébellion touarègue du Mali indépendant

La première rébellion touarègue éclate dans le nord du Mali.

1990 : Nouvelle rébellion arabo-touarègue

Une nouvelle rébellion débute, marquant une reprise des hostilités dans le nord du Mali.

6 janvier 1991 : Accords de Tamanrasset

Le gouvernement malien et les rebelles signent les Accords de Tamanrasset, visant à instaurer un cessez-le-feu et d'intégration des rebelles dans l'armée.

11 avril 1992 : Pacte national

Le Pacte national est signé, proposant une autonomie politique pour le nord, un plan de développement économique et des programmes de réinsertion, mais la plupart des dispositions restent inappliquées.

2006 : Rébellion pour demander un statut d'autonomie pour la région de Kidal

Une nouvelle rébellion éclate à Kidal. Elle se conclut par l'Accord d'Alger la même année.

2007–2009 : Rébellion transfrontalière au Niger et au Mali

Janvier 2012 : Nouvelle rébellion dans le nord du Mali

Le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) lance une offensive pour l'indépendance de l'Azawad, tandis qu'Iyad Ag Ghali fonde Ansar Dine et s'allie avec Al-Qaïda au Maghreb islamique et le MUJAO (mouvement pour l'unicité du jihad en Afrique de l'Ouest). Les groupes alliés prennent le contrôle des régions du nord. Le MNLA est rapidement écarté par les groupes islamistes.

Mars 2012 : Coup d'État contre Amadou Toumani Touré quelques mois avant la fin de son mandat

2013 : Accord de Ouagadougou

Le gouvernement malien signe un accord de paix avec le Haut-Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA) et le MNLA, prévoyant un cessez-le-feu, la tenue des élections et l'organisation de négociations à venir au Mali. Les mouvements signataires reconnaissent officiellement l'intégrité territoriale du Mali, la souveraineté de l'État ainsi que le caractère républicain et laïc du pays. Parmi eux, le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) et la Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance (CMFPR) ont formellement adhéré aux dispositions de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger.

2015 : Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger

Le gouvernement malien, la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme des mouvements armés ont signé l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, articulé autour de quatre piliers fondamentaux. Les groupes désignés comme terroristes en sont explicitement exclus.

2018 : Réélection contestée du président IBK

L'élection de 2018 permet à IBK d'être réélu. Toutefois, elles ne lui permettent pas de relégitimer son action. Les élections législatives continuent d'être repoussées jusqu'à 2020.

Mai 2020 : Organisation des premières élections législatives dans l'ensemble du pays depuis 2013

Les résultats officiels modifient nombre de scrutins locaux, par annulation ou recomptage, entraînant une gronde à Bamako et dans le pays.

Août 2020 : Coup d'État

Le 18 août, un coup d'État militaire renverse le président IBK, contesté dans la rue suite aux manipulations des élections législatives. Le Comité national pour le salut du peuple (CNSP) est formé de cinq colonels et dirigé par le colonel Assimi Goïta. Au terme de discussions avec la classe politique, la CEDEAO et le reste de la communauté internationale, un gouvernement de transition civilo-militaire est mis en place.

Mai 2021 : Second coup d'État

Les militaires reprennent l'entière responsabilité du pouvoir en main.

Juin 2023 : Référendum constitutionnel au Mali

Juste après sa tenue, les autorités demandent le retrait définitif et total de la MINUSMA du Mali dans un délai de 6 mois.

Juillet 2023 : Rupture du cessez-le-feu entre le gouvernement malien et les mouvements signataires de l'accord

Octobre 2023 : Offensive des FAMA lancée sur Kidal à partir de Gao

L'armée malienne, appuyée par le groupe Wagner, prend position dans Kidal le 13 novembre.

31 décembre 2023 : Fin de la MINUSMA

25 janvier 2024 : Dénonciation officielle de l'accord par les autorités maliennes

La junte malienne dénonce l'accord et congédie officiellement la médiation algérienne ainsi que l'ensemble du dispositif mis en place à partir de 2015.

Avril 2025 : Aux termes d'assises à Bamako, le mandat du général Assimi Goïta, président et chef de l'État, est prolongé pour cinq ans à la tête de la transition

Mai 2025 : Les partis politiques et associations sont interdits et toutes les activités de cette nature suspendues jusqu'à nouvel ordre



Processus de paix au Mali : prendre la mesure de l'impasse actuelle et préparer le dialogue pour l'avenir

Anne Savey

Dix ans après la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, son échec est entériné et les perspectives de paix paraissent lointaines.

En janvier 2024, les autorités maliennes ont souverainement dénoncé l'accord et congelé la médiation internationale et son chef de file, l'Algérie, confirmant sa caducité définitive¹. Cette annonce est intervenue après la reprise des hostilités entre les forces armées maliennes (FAMA) et une partie des mouvements signataires, le départ de leurs représentants de Bamako — où ils étaient désormais qualifiés de terroristes par le gouvernement —, et le démantèlement précipité de la MINUSMA entre juin et décembre 2023². Ces mouvements, coalisés au sein du Cadre stratégique pour la défense du peuple de l'Azawad (CSP-DPA)³, sont ainsi venus grossir les rangs des ennemis des FAMA sur un terrain déjà bien occupé par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) et l'État islamique au Sahel (EIS)⁴.

Depuis, l'actualité malienne égraine les nouvelles sur la montée en puissance stratégique de l'armée, l'allongement récurrent de la transition, les attaques asymétriques et l'aggravation des violences contre les civils⁵. Il est également question d'un processus de dialogue intermalien et d'un programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), de trêves négociées ou d'accords locaux dans le centre du Mali. Ces accords transactionnels, les dialogues organisés quand les libertés publiques sont remises en cause dans l'espace politique national, ou l'option militaire à l'œuvre ne peuvent prétendre dispenser les autorités maliennes des efforts de dialogue et de transformation

à consentir pour répondre aux enjeux politiques et sécuritaires. Négocier reste incontournable pour construire la paix et la réconciliation dans le pays⁶.

Cet article propose de revenir sur quelques enseignements du processus de paix au Mali pour analyser la trajectoire actuelle du pays, les options de dialogue possibles et les initiatives à soutenir. Celles-ci s'inscrivent nécessairement dans le temps long, avec les Maliens aux commandes, et dans un contexte de réouverture de l'espace public aux libertés et aux dissensus.

L'échec de l'accord : des enseignements sur les négociations et la période de mise en œuvre

Des enseignements utiles peuvent être tirés de l'échec du processus de paix de la période 2013-2023. Pour se départir un peu de la question du *qui* et de la responsabilité de l'échec de l'accord, assorti des blâmes habituels sur la France, l'Algérie, la communauté internationale et — quoique plus rarement — sur les parties prenantes maliennes, nous proposons d'interroger le *quoi* : de quoi l'accord est-il l'échec ?

L'accord, comme texte et comme processus, met en lumière les tares de la diplomatie internationale dans les processus de paix : un empressement délétère et une mobilisation par à-coups, orientés par les intérêts divers (et divergents) des États médiateurs, des puissances impliquées, et par leur compréhension très parcellaire des enjeux locaux. À cela s'ajoute une économie du dialogue entre les premiers concernés pour construire la paix, au profit de modèles peu créatifs (adaptés marginalement au contexte), à l'efficacité rarement prouvée. Ce vacuum de dialogue devient ensuite un argument très pratique pour se désresponsabiliser et désigner des boucs émissaires extérieurs. Cette pratique paraît ainsi « perdante-perdante ».

Dans le cas du processus de paix au Mali, deux retournements de situation provoqués par des opérations militaires ont permis d'amorcer des processus de négociation dans un empressement finalement délétère.

Dans la foulée de l'opération Serval, le processus de Ouagadougou a été mené tambour battant en quelques semaines autour de juin 2013 pour permettre la tenue rapide des élections et le retour à l'ordre constitutionnel. L'objectif était de jeter les bases de garanties réciproques ; le reste devait être négocié plus tard, au Mali. Après la tentative ratée des autorités maliennes de reprendre Kidal par la force en mai 2014 et la conclusion d'un accord de cessez-le-feu sous l'égide de l'Union africaine (UA), le processus d'Alger est à son tour très vite mis en place. L'objectif est de profiter du momentum créé à Kidal pour ramener les autorités maliennes aux voies du dialogue et leur faire accepter quelques compromis avec les mouvements armés non djihadistes afin de concentrer rapidement les efforts sur la lutte contre le terrorisme et sur d'autres priorités. C'est en tout cas l'objectif de la France (dès le départ) et de l'Algérie (au moins à partir de janvier 2015).

Le processus d'Alger accouche donc d'un accord-cadre, largement négocié entre médiateurs⁷ (Nations unies, UA, Algérie et autres envoyés spéciaux) qui le dépeignent comme le meilleur accord possible : un accord équilibré, qui reprend en effet les marqueurs des solutions esquissées par le passé, notamment dans le Pacte national de 1992, pour sortir des rébellions cycliques au Mali⁸. La mise en place d'un collège de médiateurs doit atténuer la méfiance envers la médiation algérienne, sentiment sûrement le mieux partagé aux premiers jours des pourparlers par les représentants du gouvernement malien, de la CMA et de la Plateforme, ainsi que d'autres membres de la médiation. Le rôle de garant et la création du Comité de suivi de l'accord (CSA), qui engagent la médiation internationale au-delà de la signature, visent à pallier l'absence de confiance entre les parties maliennes. De plus, une mobilisation sans précédent de la communauté internationale pour financer et faciliter la mise en œuvre des réformes politiques, du DDR, du développement doit permettre de remédier à l'absence de volonté des parties, voire à faire à leur place si besoin. Tout semble réglé : les résistances du gouvernement et de la CMA sont gérées, l'accord est signé en deux temps, en mai et juin 2015. Les médiateurs internationaux ont fixé un cap ; aux Maliens de naviguer ensuite en interne. Toute cette énergie déployée pour

ficeler l'accord et obtenir l'engagement des parties entraîne un goût d'achèvement, de réussite. Les cérémonies de signature sont grandioses; d'importantes personnalités sont invitées. Le président malien est reçu en visite d'État à Paris. Le Mali est presque en voie de redevenir le modèle démocratique fantasmé des «années ATT» (du nom de l'ancien président Amadou Toumani Touré déposé par un coup d'État en mars 2012). C'est pourtant bien prématuré, car rien n'a encore été fait concrètement pour rendre le processus de paix irréversible.



« Dans le cas du processus de paix au Mali, deux retournements de situation provoqués par des opérations militaires ont permis d'amorcer des processus de négociation dans un empressement finalement délétaire. »

Cet empressement des partenaires extérieurs a bien créé un élan, y compris au sein des élites dirigeantes maliennes et de la société civile, avant que les résistances ne reviennent se cristalliser un peu plus à chaque étape de la mise en œuvre⁹. Cet élan et les financements extérieurs n'ont pas réussi à abattre les barrières mentales et historiques, par exemple sur les causes des rébellions cycliques. Celles-ci ne sont toujours pas partagées dix ans plus tard, tandis que le discours qui prévalait en 2012 à Bamako sur un mal global (le djihadisme international) ou causé par d'autres pays (l'ingérence par le soutien à des groupes séparatistes, ou encore la guerre en Libye) bat son plein. La mobilisation internationale sans précédent n'a pas non plus défait les pratiques qui avaient miné les processus de paix antérieurs, telles que la répartition de postes gouvernementaux en lieu et place des réformes, le commerce des places pour les candidats au DDR, l'abandon rapide des chantiers de la

décentralisation, ou la politique du «diviser pour mieux régner». Au contraire, les internationaux se sont accommodés de ces pratiques peu vertueuses, soit parce qu'ils les pratiquaient eux-mêmes, soit parce qu'ils pensaient faire avancer le processus dans les interstices de l'inaction des parties, presque à l'insu des Maliens ou malgré eux¹⁰.

Faute de cadre national opérationnel de suivi de la mise en œuvre de l'accord, la centralité excessive des membres de la médiation internationale a facilité la décharge de responsabilité des parties maliennes, en particulier des plus hautes autorités. Le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) a fait de la communauté internationale la première responsable du maintien de la paix, de la lutte contre le terrorisme et des réformes politiques projetées. L'échec de la sécurisation du pays était le leur; le projet de révision constitutionnelle de 2017 était exigé par la communauté internationale et l'accord — ce qui revenait au même dans son discours —, alors même que l'hyperprésidentialisation du régime et d'autres sujets à l'origine de la mobilisation contre la réforme n'avaient rien à voir avec l'accord. Au lieu d'agir pour l'appropriation de l'accord et l'adhésion des Maliens à son contenu, le régime utilisait le cadre de l'accord et l'architecture de stabilisation comme des paratonnerres pour préserver le pouvoir.

L'échec des négociations sur les réformes de décentralisation en octobre-novembre 2017, suivi par l'entrée en campagne du camp IBK, a marqué un des tournants du processus. Devant les moyens utilisés pour les faire céder dans ces négociations (chantage, pression sur les proches, promesses de postes ou d'argent, sécurité d'État, etc.) et le déroulé de la séquence (résistance, acceptation, rétractation), les représentants des mouvements dans les instances de l'accord actent leur perte d'illusions quant à l'espace ouvert pour négocier des réformes politiques sur la base de l'accord. De plus, la priorité pour IBK et son gouvernement devient sa réélection, tandis que les mouvements armés se préoccupent de l'activisme du JNIM et de l'EIGS sur le terrain. Le processus de mise en œuvre de l'accord comme cadre de négociation du pouvoir,

des places, des réformes et du dispositif sécuritaire perd sa centralité. Il demeure une arène des jeux de pouvoir et de captation de la rente politique et financière, mais il est peu à peu désinvesti au profit d'une «normalisation» de la situation, d'un retour du *business as usual*¹¹. Le processus jugé trop lent est également contourné ou percuté par l'opération Barkhane et ses initiatives de partenariat *ad hoc* dans la lutte contre le terrorisme. *A posteriori*, cette période marque un raté majeur pour ancrer l'irréversibilité du processus de paix¹².

Souligner ces étapes défectueuses ne veut pas dire que l'accord et le processus étaient condamnés à l'échec dès le départ¹³. Il s'agit plutôt de montrer comment une succession de comportements et de décisions, l'accumulation de problèmes remisés et d'opportunités manquées ont, à ce jour, créé les conditions de l'échec de la paix afin de penser différemment tout futur processus politique pour la paix et la réconciliation au Mali.

L'option militaire n'amènera ni la stabilité, ni la paix et la réconciliation

L'accord n'est pas suffisant, donc supprimons l'accord !

L'accord (comme texte et processus) a été décrié pour ses limites. Il ne tenait pas compte des crises dans le centre du Mali, largement ignorées au moment de sa négociation. Il ne résolvait pas les dimensions politiques et institutionnelles d'envergure nationale de la crise mises en lumière avec la chute quasiment accidentelle du président ATT juste avant la fin de son mandat¹⁴. Il n'offrait pas non plus de prescriptions contre l'économie florissante et profondément déstabilisatrice du crime organisé. Il a également été dit qu'il ne répondait plus à la situation sécuritaire issue de l'expansion des groupes djihadistes, pour ne citer que ces éléments. Ces insuffisances étaient réelles, mais pas pour autant synonymes d'entraves. La dénonciation de l'accord s'est jusqu'ici

accompagnée d'un repli sur une trajectoire centralisatrice, autoritaire et conservatrice, à rebours des causes identifiées de la crise. Les dynamiques de violence, de contestation et de prédation dans le centre du pays et au niveau national continuent d'être délaissées, niées ou réprimées, sans reprise de contrôle efficace.

L'illusion d'une normalisation à portée de main (de fer)

L'illusion d'une normalisation possible en échange de quelques concessions de postes, de réaménagement d'alliances et de liens d'interdépendance, ou d'une paix des vainqueurs obtenue à la force du fusil et du drone, continue d'alimenter la prise de décision à Bamako. Les autorités s'intéressent à la gestion et à la préservation du pouvoir. Une poigne de fer dans la gestion du pouvoir et sur le terrain militaire pourrait permettre de résoudre ou de dissoudre les crises. Il suffirait d'y joindre des négociations transactionnelles avec certains groupes armés et quelques leaders, à la marge et à la carte. Les carences en termes de représentation et de prise en compte des diverses populations et territoires qui composent le Mali, ou l'inadéquation des institutions aux réalités vécues sont écartées. Pourtant, alors que les autorités actuelles concentrent apparemment tous les pouvoirs¹⁵, une large partie du territoire échappe toujours au contrôle de Bamako.

Le pari de l'impasse ?

Entre 2021 et 2024, le nouveau régime a obtenu la suppression du cadre de l'accord et le démantèlement du dispositif international de stabilisation¹⁶. Il a fait le pari du renforcement de l'option militaire offensive, dont l'inefficacité est pourtant largement prouvée¹⁷. Celle-ci est associée à des alliances politiques et financières où le jeu des interdépendances et des contraintes — avec les groupes politico-militaires restés proches de Bamako et d'autres groupes d'intérêt — devrait être suffisamment incitatif et fort pour pallier l'absence de confiance et de relations équilibrées. Ce système ne sera pas plus durable et solide que sous ATT. Sur le plan militaire, les FAMA et leurs partenaires se retrouvent confrontés à un ennemi supplémentaire, le Front de libération de l'Azawad (FLA), depuis la

rupture du cessez-le-feu et la dénonciation de l'accord.

Cette décision peut sembler peu pragmatique au regard de l'absence de résultats probants face au JNIM ou à l'EIS, toujours bien implantés hors des grandes villes, dans le nord et le centre, et en expansion ailleurs. Les blocus à répétition de localités comme Boni, l'encerclement de grandes villes comme Tombouctou ou Ménaka, et le rôle incontournable que ces deux groupes, et en particulier le JNIM, tiennent dans la sécurisation du commerce et des axes routiers (p. ex. taxation contre passage) indiquent que ni le nouveau partenariat russe ni les nouveaux équipements n'arrivent à changer significativement le rapport de force sur le terrain. Au sol, il n'y a pas de reprise de territoire durable par les FAMA, en dehors des villes. Le JNIM porte désormais des attaques coordonnées contre des infrastructures protégées sur plusieurs points à travers le territoire et jusqu'aux portes de Bamako. En témoignent les attaques simultanées contre des casernes dans le centre du pays et contre le camp de Kati, bastion militaire et des colonels putschistes¹⁸, en juillet 2023, et contre l'école de gendarmerie et l'aéroport de Bamako en septembre 2024. Les incursions recensées en 2018-2019 dans la région de Sikasso sont désormais des contrôles de zones, et le JNIM développe à présent son action dans les régions de Kayes, Koulikoro et Koutiala.

Tinzawaten vs Bamako : les autorités se trompent-elles de combat ?

Le régime s'arc-boute régulièrement sur Tinzawaten, à la frontière algérienne, et sur le ciblage du FLA¹⁹. En même temps, ce groupe politico-militaire est décrit comme quantité négligeable, absorbable — voire déjà absorbé — par le JNIM²⁰. Cela donne l'impression que les autorités cherchent à rejouer le passé à Kidal ou face aux indépendantistes, avec l'allié russe pour assurer aux FAMA la victoire militaire cette fois-ci. Comme en 2012, les «indépendantistes» sont pires à leurs yeux que les «islamistes». Pendant ce temps, le JNIM étend son assise, recrute au sein de nouveaux bassins de populations et s'active dans toutes les régions du pays. Plus de

dix ans ont passé, et la donne a changé. Toutes les régions sont touchées. Pourtant, aucun autre exemple de territoire regagné n'émerge depuis la reprise de Kidal en novembre 2023, même dans la communication gouvernementale²¹. Il s'agit de prendre la mesure de la situation dans ces dimensions actuelles. L'insurrection est désormais nationale et transfrontalière. Le sentiment d'abandon, d'impuissance, voire de prédation, de l'État est renforcé parmi les populations hors des grandes villes, bien au-delà du septentrion malien.

Pas de meilleure alternative au dialogue

Mettre en avant l'option militaire comme premier paramètre de succès ou d'échec dans ce contexte comporte beaucoup de risques pour un régime dirigé par des militaires. Il serait plus pragmatique d'ouvrir un espace pour le dialogue afin d'enrayer le cycle de violences, d'éloigner les menaces d'escalade liées à la militarisation et à la communautarisation des conflits, de recoudre le tissu social et d'élaborer des transformations politiques, quitte à ce que les militaires restent aux commandes pendant le temps du dialogue. Quelle que soit la nature du régime, le plus tôt sera le mieux pour permettre aux Maliens d'entamer les transformations utiles au vivre-ensemble et d'affronter les défis engendrés par plus d'une décennie de violences armées, tels que l'explosion du nombre d'armes en circulation, l'impact sur une génération entière élevée pendant la crise, l'essor de l'insécurité armée et la banalisation du maniement des armes au nord, dans le centre et, désormais, dans l'ensemble du pays.



« Le sentiment d'abandon, d'impuissance, voire de prédation, de l'État est renforcé parmi les populations hors des grandes villes, bien au-delà du septentrion malien. »

Préparer le dialogue malgré la trajectoire actuelle du Mali

Préparer le dialogue est la meilleure option pour stabiliser et pacifier le pays. Cela nécessite d'entériner pour de bon le fait que les négociations transactionnelles, ponctuelles et hors de toute initiative politique ne créent pas les conditions d'un dialogue à venir (libération d'otages, trêves ponctuelles pour permettre l'organisation de scrutins ou de visites ministérielles, mirage de «siphonner» les combattants d'un groupe armé ou de récupérer du renseignement, etc.)²². Cela implique aussi de protéger la possibilité d'un vivre ensemble en dénonçant et en documentant les exactions contre les civils afin d'enrayer l'escalade de violences. Cela implique enfin de soutenir une mobilisation en faveur des efforts de dialogue dès maintenant.



« Mais, aujourd'hui, la question n'est pas tant de savoir quel type de processus serait envisageable, mais bien de savoir quels sujets peuvent être posés sur la table. »

Soutenir un dispositif d'abord intermalien, inscrit dans le temps long, ouvrirait la voie à un processus adapté. Ici, on ne part pas de zéro. La décennie écoulée a aussi permis d'éprouver les capacités de nombreux acteurs à maintenir le dialogue de manière formelle et informelle. Plusieurs acteurs ont activement fait le lien et animé le processus pendant près de huit ans, par-delà les

appartenances communautaires, politiques, statutaires ou fonctionnelles. Des initiatives locales de paix ont été testées dans le nord et le centre. Des «personnes-ressources» et des professionnels se sont révélés, organisés entre eux, ont acquis de l'expérience et des compétences mobilisables pour construire et animer un futur processus.

Sans chercher à en dessiner les contours, ce dialogue pourrait emprunter plusieurs pistes identifiables à l'aune des succès et échecs de la décennie passée. On ne peut plus isoler la question de la paix au nord des autres dimensions de la crise (centre, niveau national, politique, sécuritaire, sociale, etc.). Tout est résolument imbriqué et tout futur processus devra en tenir compte. Un processus construit autour de scènes de négociation et de dialogue différenciées, mais enchevêtrées, permettrait d'inclure à leur juste place plusieurs dimensions en termes de types d'acteurs, de géographies, de sujets à traiter et de temporalités. Plusieurs écueils passés pourraient ainsi – en partie – être évités, comme «la prime aux armes» tant dénoncée. Par exemple, les négociations de cessez-le-feu pourraient être restreintes aux parties armées, tandis que le dialogue politique serait plus ouvert. Des formats de dialogue transfrontalier et sous-régional – notamment au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES) – pourraient aussi être connectés avec les dimensions nationales et locales. Tout processus dépendra également de la place prise par l'État et ses représentants comme parties au dialogue, et non comme médiateurs ou arbitres de tensions qui seraient le produit de rivalités communautaires, économiques ou partisans. Enfin, ce nouveau processus pourrait être une opportunité d'en finir avec les médiations basées sur le pouvoir (*power-based mediation*)²³ et menées par des acteurs extérieurs, et de replacer le séquençage dans le bon ordre :

les Maliens fixent d'abord le cap ensemble, et les partenaires jouent ensuite leur rôle de soutien, d'influence et de contournement – et non l'inverse.

Mais, aujourd'hui, la question n'est pas tant de savoir quel type de processus serait envisageable, mais bien de savoir quels sujets peuvent être posés sur la table. En effet, si on ne peut pas parler de politique, de gouvernance, de développement, de l'administration, de la justice, de la construction des institutions, des fondements juridiques de tout cela, ou encore du sentiment d'appartenance, de manière critique et discordante, de quoi pourrait-on bien parler? Des postes à distribuer? Du statut social qui va avec? Des relations d'interdépendance toujours plus fragiles à renégocier pour un temps? Ces interdits ont besoin d'être levés. Un processus de dialogue pourrait s'accommoder de la transition, mais il ne peut pas s'accommoder de la suppression des libertés publiques. Rendre possible la transformation politique pour la paix et la réconciliation pourrait rejoindre des objectifs souverainistes en participant, par exemple, à la décolonisation juridique²⁴. Les autorités qui le feraient pourraient devenir responsables d'un regain de souveraineté à l'interne en rendant possibles des transformations politiques, institutionnelles et sociales indispensables à la paix et à la réconciliation.

Aujourd'hui, la paix semble loin, mais l'histoire montre que les conditions du dialogue peuvent éclore de manière inattendue. Il faudra laisser les Maliens le porter. La communauté internationale (ou un petit groupe d'acteurs extérieurs) pourra soutenir ce processus, tant qu'elle garde un rôle constant et circonscrit.

Perspective : Quelle paix pour le Mali ?

- 1 La terminologie employée pour désigner les groupes armés islamistes a fait l'objet de nombreux débats, notamment en raison de l'évolution constante des affiliations et des noms de ces groupes au fil du temps. Certains analystes privilégient le terme « groupes armés terroristes », mettant en avant les méthodes employées. D'autres optent pour une terminologie fondée sur l'idéologie, en utilisant notamment l'étiquette de « salafiste ». D'autres encore choisissent de qualifier ces groupes selon leur affiliation organisationnelle, qu'elle soit à Al-Qaïda ou à l'État islamique. Aucune de ces catégories ne permet toutefois de saisir pleinement la réalité de ces acteurs, dont le paysage actuel se résume essentiellement à deux factions : le Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM), affilié à Al-Qaïda, et l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), lié à l'État islamique. Dans ce contexte, nous retenons le terme groupes islamistes pour désigner ces entités. Bien qu'imprécis, ce terme présente l'avantage de souligner l'élément central de leur projet politique et de leur vision du monde : l'imposition d'une gouvernance fondée sur une lecture rigoriste et violente de l'islam.
- 2 Voir [Le processus de réforme du secteur de la sécurité au Mali](#), par Niagalé Bagayoko, février 2018.
- 3 Voir Vol. 3 No. 4 – Avril 2018 : [Les élections de 2018 au Mali : un tournant ?](#) / [Mali's 2018 elections: a turning point?](#), par Jonathan Sears.
- 4 Voir Vol. 6 No. 1-2 – Janvier-Février 2021 : [Le coup d'État au Mali](#), numéro spécial dirigé par Bruno Charbonneau et Tatiana Smirnova.
- 5 Vol. 8 No. 1-2 – Janvier-Février 2023 : [L'héritage de l'intervention militaire française au Mali](#), Bruno Charbonneau, Kalilou Sidibé, Adam Sandor, Yvan Guichaoua, Nina Wilén et Philippe M. Frowd.
- 6 Voir [De la « question touarègue » aux mémoires du conflit: pour une réconciliation malienne](#) / [From the "Tuareg question" to memories of conflict: In support of Mali's reconciliation](#), par Adib Bencherif, février/mars 2018.
- 7 Voir [Entre déstabilisation et enracinement local, les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015](#) / [Between Destabilization and Local Embeddedness: Jihadist Groups in the Malian Conflict since 2015](#), par Aurélie Campana, mars 2018.

Processus de paix au Mali : prendre la mesure de l'impasse actuelle et préparer le dialogue pour l'avenir

- 1 L'accord a été négocié à Alger entre septembre 2014 et février 2015 entre le gouvernement malien et deux coalitions de mouvements armés, sous l'égide d'une médiation internationale menée par l'Algérie. Il a été signé en deux temps par les parties maliennes à Bamako en mai et juin 2015. Les textes relatifs au cessez-le-feu (mai 2014 et précédents) et l'annexe du 5 juin 2015 font également partie de l'accord. Lorsqu'on se réfère à l'accord, on se réfère également par extension au cadre de dialogue et au processus de mise en œuvre de l'accord mis en place à partir de juillet 2015.
- 2 Le gouvernement malien a réclamé le départ de la MINUSMA devant le Conseil de Sécurité le 13 juin. Voir Boutellis, Arthur. (2024). *The UN Stabilization Mission in Mali (MINUSMA): Peacekeeping Caught in the Geopolitical Crossfire*, Londres : Palgrave Macmillan.
- 3 Les membres de la coalition CSP-DPA ont fusionné au sein du FLA en décembre 2024. Le FLA rassemble les anciens mouvements de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et une partie des anciens mouvements de la Plateforme d'Alger du 9 juin 2014. Ces deux coalitions sont les signataires de l'accord de 2015. Le MSA-Daoussahak et une partie du GATIA affiliée à son leader militaire historique Elhadji Gamou n'ont pas rejoint ce regroupement, de même que les CMFPR (milices et mouvements majoritairement songhai) et d'autres mouvements moins présents militairement. Voir Boutellis, Arthur et Marie-Joëlle Sahar. (2017). « [Fragmentation and recomposition of "compliant" armed groups](#) ». Dans *A Process in Search of Peace : Lessons from the Inter-Malian Agreement*, International Peace Institute. Les recompositions ont continué bien après 2017.
- 4 Ces deux groupes, en pleine expansion dans les régions du nord et du centre ainsi que dans le reste du Mali et dans les pays voisins, sont des concurrents affiliés à Al Qaïda et à l'État islamique. Pour des détails sur ces mouvements armés et leurs zones respectives de contrôle et d'expansion voir ACLED. (2025). « [The Sahel](#) ». ACLED, 28 mars 2025 ; International Crisis Group. (2021). « [La mort du chef de l'État islamique au Grand Sahara : une occasion de dialogue](#) ». International Crisis Group, 19 octobre 2021; International Crisis Group. (2021). « [Mali : Enabling Dialogue with the Jihadist Coalition JNIM](#) ». International Crisis Group, 10 décembre 2021.
- 5 Pour des données chiffrées, voir United Nations. (2025). « [Mali : UN experts outraged by reports of summary executions and enforced disappearances](#) ». United Nations, 30 avril 2025 ; RFI. « [Au Mali, l'angoisse des familles après la découverte de corps près du camp militaire Kwala](#) ». RFI, 24 avril 2025.
- 6 Par choix, cet article est centré sur la situation malienne. Les dimensions transfrontalières sont néanmoins importantes dans les crises enchevêtrées au Mali, et dans la sous-région, en particulier avec le Niger et le Burkina Faso (membres de l'AES), et vers le Golfe de Guinée depuis 2019.
- 7 Le collège de médiateurs est composé de l'Algérie, du Burkina Faso, du Niger, du Tchad, de la Mauritanie, de la CEDEAO, de l'UA, de l'UE, de l'Organisation de Coopération Islamique et des Nations unies. Le CSA est composé de représentants du gouvernement malien, des deux coalitions signataires et de la médiation internationale, élargie aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Pour plus de détails, voir [l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger](#).
- 8 Voir la chronologie et l'article d'introduction du dossier de Marc-André Boisvert.
- 9 Pour un état des lieux des blocages dans le processus de mise en œuvre et des initiatives mises en place pour les dépasser, voir les [rapports](#), dont Carter Center The Carter Center. (2020). [Rapport de l'Observateur indépendant : Observations sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger](#). Atlanta : The Carter Center.
- 10 La mise en place du comité de sanction en septembre 2017 n'y a rien changé, malgré les rapports éloquentes du panel d'experts sur les pratiques criminelles de toutes les parties maliennes.
- 11 Celui-ci se caractérise par un recours fort aux pratiques transactionnelles – y compris entre adversaires –, par exemple pour garantir la tenue des élections dans une localité contre de l'argent, et par le renoncement aux réformes d'envergure.
- 12 Les multiples tentatives internes ou extérieures pour relancer la mise en œuvre n'ont pas fonctionné : négociations des feuilles de route, signature du [Pacte pour la paix](#) entre les Nations unies et le gouvernement du Mali en octobre 2018, séminaire de dialogue de février 2022, etc. Voir le The Carter Center. (2022, février). [Rapport du séminaire sur l'examen des observations et recommandations de l'Observateur indépendant](#), Bamako : The Carter Center ; ou encore Boisvert, Marc-André et Anne Savey. (2018). « [Le processus de DDR au Mali : un parcours semé d'embûches](#) », Fondation pour la recherche stratégique.
- 13 D'ailleurs, au début de la transition, un nouvel élan marque la disponibilité des acteurs pour tracer une autre trajectoire : entrée au gouvernement de représentants de tous les mouvements signataires pour la première fois, nouvelle feuille de route des actions prioritaires, CSA délocalisés, reprise de plusieurs chantiers. Celle-ci est brutalement interrompue par l'assassinat de Brahim Ould Sidatt, leader de la CMA au sein du CSA, devant son domicile à Bamako en avril 2021, et le second coup d'État en mai.

- 14 Il revenait aux autorités nationales légitimes de s'en charger à la faveur du retour à l'ordre constitutionnel (et pour ce faire, elles pourraient s'appuyer sur plusieurs dispositions de l'accord, par exemple sur la réforme des forces armées, la représentation accrue des populations et territoires, ou la participation accrue des populations dans la gestion de leurs propres affaires, si elles étaient étendues au-delà des régions du nord). Sur les révélateurs de la dimension politique et institutionnelle de la crise dès 2012, l'adoption de la loi de mars 2012 portant création de 11 nouvelles régions au Mali dans un contexte marqué par l'essor d'une rébellion armée associée à des groupes armés se revendiquant du djihad pour la prise de contrôle du territoire au nord mérite un examen.
- 15 Aucune instance n'échappe au pouvoir de nomination de Bamako, y compris les membres du CNT et les délégations spéciales dans les collectivités territoriales. L'ordre constitutionnel reste suspendu. Les partis politiques et les associations sont dissouts et désormais interdits.
- 16 Les autorités maliennes ont entrepris le démantèlement de l'architecture de stabilisation élaborée à partir de 2013. Après le départ de Barkhane et Takuba en 2022, la MINUSMA a été le dernier élément du dispositif international à être démantelé, et ce, en un temps record : la demande de retrait a été formulée le 16 juin par le Mali au Conseil de sécurité et finalisée le 31 décembre 2023.
- 17 Outre les faits observables sur le terrain, voir les différentes analyses sur le sujet, dont Guichaoua, Yvan. (2015, 18 décembre). « [L'impasse du contre-terrorisme au Sahel](#) », *Le Monde* ; Boisbouvier, Christophe. (2019, 2 décembre). « [Sahel : réduire la stratégie à l'option militaire serait une erreur](#) ». *RFI* ; et Coalition citoyenne pour le Sahel. (2021, avril). [Sahel : ce qui doit changer. Recommandations de la Coalition citoyenne pour le Sahel](#).
- 18 En octobre 2024, les colonels se sont eux-mêmes élevés aux grades de généraux, généraux de corps d'armée, etc. De plus, ils ne forment pas un bloc monolithique, avec des tiraillements importants entre eux. Voir par exemple Diallo, Fatouma et Matteo Maillard. (2025, 25 avril). « [Entre Assimi Goita et Sadio Camara, la guerre des clans est déclarée](#) », *Jeune Afrique*.
- 19 Plusieurs leaders du FLA ont en effet été tués par drone au lendemain de la création du FLA, le 1er décembre 2024. Cela a été revendiqué comme une victoire par le régime à Bamako, comme en témoigne [le communiqué des FAMA](#).
- 20 En mars 2025, le FLA et le JNIM ont rendu public l'existence d'un dialogue en cours entre ces deux entités et le contenu des ententes, ce qui est loin d'indiquer une absorption ou dissolution du FLA au sein du JNIM.
- 21 [Interview de Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères du Mali](#), 3 avril 2025, Moscou, RT en français.
- 22 Des mesures de confiance limitées dans le temps et l'espace peuvent faciliter la mise en place d'un processus de paix, à condition qu'elles soient clairement articulées à un engagement à long terme.
- 23 On parle communément de *power-based médiation* en différenciation avec la médiation facilitatrice. Des États et organisations inter-étatiques pourraient encore trouver un rôle utile dans ce second type de médiation.
- 24 Jusqu'ici la Constitution malienne a conservé tous les atouts de la Constitution française, de même que dans l'ensemble du droit civil et administratif. La nouvelle constitution adoptée par référendum en juin 2023 a déclassé la langue française, mais sans remettre en question tout le reste.



NOUVELLES ET ANNONCES

→ « La polycrise au Sahel : observations, perspectives et actions »

L'article « La polycrise au Sahel : observations, perspectives et actions » est paru dans la *Revue canadienne des études africaines*. Nadège Compaoré, Cédric Jourde et Bruno Charbonneau ont contribué à cet écrit collectif, auquel a également participé Adib Bencherif, en plus de le coordonner.

→ *The Handbook of African Defence and Armed Forces*

L'ouvrage The Handbook of African Defence and Armed Forces, dirigé par Evert Kleynhans et Marco Wyss, vient de paraître aux Presses de l'Université d'Oxford. Marc-André Boisvert y signe un chapitre sur le Mali et le Niger et Sonia Le Gouriellec, sur l'Érythrée, le Djibouti et la Somalie. Niagalé Bagayoko est quant à elle co-autrice d'un chapitre sur l'Organisation des Nations unies.

→ Bruno Charbonneau

a participé au Tension Podcast avec Donna Dupont, afin d'expliquer pourquoi le changement climatique est aujourd'hui l'un des plus grands dangers pour la préparation militaire, les relations internationales et l'avenir de la guerre.

Pour écouter l'épisode.

→ Sarah-Myriam Martin-Brûlé

a signé le texte « Les Casques bleus dans le rouge » dans *La Presse* du 28 avril.

Pour le lire.

→ Manuela García Nyangono Noa

a publié un texte dans *La Presse* du 15 mai, intitulé « Démantèlement de l'USAID : Quand la politique tue la sécurité ».

Pour le lire.

→ Nicolas Klingelschmitt

a participé au 62^e Congrès de la Société québécoise de science politique, qui se tenait à Montréal du 21 au 23 mai 2025. Il a organisé et participé à l'atelier « La Cédéao a 50 ans : diagnostic d'une institution en crise », en plus d'intervenir lors de deux panels.

Pour en savoir plus.



Le changement climatique et le futur de la guerre et de la paix

Du 5 au 7 mai s'est tenu le colloque « [Le changement climatique et le futur de la guerre et de la paix](#) », organisé par le Centre FrancoPaix, l'Association canadienne sur la sécurité climatique et l'Information Integrity Lab de l'Université d'Ottawa. Ces trois jours de conférences ont réuni plusieurs dizaines de chercheur-e-s qui ont pu présenter sur une variété de sujets liés à la sécurité climatique.

Un grand merci à nos partenaires – le programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité (MINDS) et l'Organisation internationale de la Francophonie – qui ont rendu cet évènement possible.

Vous avez manqué l'évènement ou souhaitez revoir certaines présentations ? Les panels sont graduellement mis en ligne au [Balado de la Chaire](#) et sur [YouTube](#). Certains panels sont déjà disponibles !



→ Bulletin FrancoPaix - Appel à contributions

Dans un espace francophone en constante mutation, où les enjeux locaux et régionaux de la sécurité, du développement et de la démocratie, souvent protéiformes, se mêlent aux jeux d'influence géopolitiques mondiaux et aux dynamiques transnationales, il est essentiel de saisir l'ensemble des aspects grâce à des analyses expertes et rigoureuses.

Depuis 2016, le Bulletin FrancoPaix a pour objectifs de valoriser, vulgariser et diffuser la recherche produite en français dans le domaine des études sur la paix et sur les conflits. Il s'adresse à un public informé, universitaire, praticien et professionnel. Il est distribué dans les réseaux universitaires et professionnels (onusiens, ONG et autres) et rejoint, également, près de 10,000 abonnés à l'infolettre de la Chaire Raoul-Dandurand. Chaque mois, nous publions des analyses décryptant les défis à la paix, à la démocratie, au développement et à la sécurité dans l'espace francophone, les causes et les conséquences des conflits ou interventions en cours, toujours dans une perspective transdisciplinaire et critique. Nous ouvrons également nos colonnes aux enjeux portant sur les espaces africains non francophones.

Si vous êtes chercheur.e, expert.e ou praticien.ne et désirez contribuer à notre mission et à nos débats, soumettez-nous votre proposition ! Si celle-ci est acceptée, notre comité éditorial vous accompagnera dans l'écriture, l'évaluation, les révisions et la publication de votre article (de 1500 à 2500 mots). De courts décryptages (800 à 1200 mots) sur un sujet d'actualité sont également les bienvenus. Votre contribution sera publiée dans notre bulletin mensuel et partagée sur nos réseaux sociaux. Un appui financier est possible (mais jamais garanti) pour les jeunes chercheur.e.s une fois le texte publié et seulement si les fonds sont disponibles.

Pour nous soumettre une proposition de contribution :

- Nom des auteur.e.s
- Affiliation institutionnelle et titre
- Adresse courriel
- Titre de la contribution
- Résumé (200 mots)

À envoyer à l'adresse : francopaix@protonmail.com

ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEUR EN CHEF

Bruno Charbonneau

Directeur du Centre FrancoPaix

Professeur titulaire, Collège militaire royal de Saint-Jean

RÉDACTEUR ADJOINT ET COORDONNATEUR

Marc-André Boisvert

Chercheur, Université du Québec à Montréal

RÉVISION

Daphné St-Louis Ventura

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

Adib Bencherif

Professeur adjoint, Université de Sherbrooke

Nadège Compaoré

Professeure adjointe, Université de Toronto

Marie-Eve Desrosiers

Professeure agrégée, Université d'Ottawa

Cédric Jourde

Professeur agrégé, Université d'Ottawa

Sarah-Myriam Martin-Brûlé

Professeure titulaire, Université Bishop's

Mulry Mondélice

Professeur agrégé, Collège militaire royal de Saint-Jean

Tatiana Smirnova

PhD, postdoctorante, CIDIS de l'Université de Sherbrooke

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca | dandurand.uqam.ca

Retrouvez-nous sur Twitter : @CFrancopaix et @RDandurand

PARTENAIRE

